DEPARTEMENT SAVOIE ARRONDISSEMENT CHAMBERY

Envoyé en préfecture le 25/11/2025

Reçu en préfecture le 25/11/2025

Publié le 25/11/2025



ID: 073-247300668-20251120-2025_20_11_14-BF

Objet: Budget Général - Décision modificative 9

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 20 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt novembre à 18h00,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. COUTAZ. DUPERCHY. DUPRAZ. FAUGE. FRANCONY. GENTIL. MALLEIN. MANTEL MARCHAIS. PERRIAT. RUBIER. TAIN. TOUIHRAT. VEUILLET. WDOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés: MMES MM. BOIS. CUCCURU (Pouvoir D. TAIN). GARCIA (Pouvoir F. TOUIHRAT). GROLLIER (Pouvoir P. ZUCCHERO). LALLEMENT (Pouvoir P. DUPERCHY). MANSOZ (Pouvoir M. WDOWIAK). ROSSI. TAVEL (Pouvoir F. MANTEL). ABSENTS: MMES MM. ALLARD. ILBERT. VOISIN.

Le Président :

Explique que la décision modificative suivante doit-être effectuée sur le Budget général de la CCLA afin de pouvoir effectuer les amortissements au prorata temporis des biens acquis durant l'année 2024 :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT			PART TO SERVICE	
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	10 162.53	0.00 €	0.00 €	0.00
TOTAL 0 023 : Virement à la section d'investissement	10 162.53	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6811-D1 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	925.07 €	0.00€	0.00
D-6811-020 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	412.14 €	0.00 €	0.00
D-6811-028 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	322.64 €	0.00€	0.00
D-6811-325 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	175.00 €	0.00 €	D.DO (
D-6811-428 : Dot. aux amori. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	3 500.51 €	0.00 €	8.00 (
D-6811-633 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	1 197.17 €	0.00 €	D.004
D-6811-70 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles at corporelles	0.00 €	3 630.00 €	0.00€	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre da transfert entre sections	€ 00.0	10 162.53	€ 0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	10 162.53	10 162.53	9.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	10 162.53	0.00
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00€	10 162.53	3 00.0
R-280421-325 : Amort, subv. pers, droit privé-Biens mobiliers, matériel, études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	175.00
R-2805-70 : Amort. Licences, logiciels, droits similaires	0.00 €	0.00 €	9.00.0	3 630.00
R-281351-020 : Amort. install générales des constructions - Bâtiments publics	0.00€	0.00 €	0.00 €	412.14
R-2815738-01 : Amort, autre matériel et outillage de voirie	0.00 €	0.00 €	0.00 €	264.00
R-28158-01 : Amort, autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	0.00€	0.00€	661.07
R-28158-028 : Amort, autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	0.00 €	€ 00.0	322.64
R-28158-428 : Amort. autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	842.80
R-28158-633 : Amort. autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 197.17
R-281828-428 : Amort, autres matériels de transport	0.00€	0.00 €	0.00 €	1 829.84
R-281838-428 : Amort, autre matériel informatique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	827.87
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 162.53
Total INVESTISSEMENT	3 00.0	0.00 €	10 162.63	10 162.53

Délibération N° 2025_20_11_14 Transmis en Préfecture le : 25/11/2025

Total Général

0.00 €

0.00€

Envoyé en préfecture le 25/11/2025

Reçu en préfecture le 25/11/2025

Publié le 25/11/2025



ID: 073-247300668-20251120-2025_20_11_14-BF

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

APPROUVE la décision modificative à intervenir sur le Budget général de la collectivité,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme, Le Président



Délibération N° 2025_20_11_14 Transmis en Préfecture le : 25/11/2025